

EXECUTIF DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Cabinet du Ministre de l'Éducation

Bruxelles, le 19-5-1992  
rue du Commerce, 68 A

69/25/1700

Aux Chefs des établissements  
d'enseignement préscolaire, primaire,  
secondaire et spécial de plein exercice  
de la Communauté française

Aux Directeurs des Centres P.M.S. de la  
Communauté française

16892 x 91

Madame,  
Monsieur,

**OBJET** : Rentrée scolaire 1992-1993.  
Agents contractuels subventionnés.

Comme chaque année, un certain nombre d'agents contractuels subventionnés seront mis à la disposition du Ministère de l'Éducation, de la Recherche et de la Formation pour participer à la réalisation de certains projets éducatifs.

A cet effet, je saurais gré aux Chefs d'établissements et Directeurs des Centres P.M.S. qui souhaiteraient bénéficier de l'aide de ces agents dans le cadre précité de bien vouloir faire parvenir le document joint dûment complété et ce pour le 30 mai au plus tard, aux inspecteurs compétents.

J'attire toutefois votre attention sur le fait que ces projets vont être présentés aux membres du Cabinet qui seront dans les districts à partir du 25 mai 1992 en vue de l'organisation de la rentrée scolaire 1992-1993 et ce conformément à ma note, référenciée 19/25/754, du 7 avril 1992.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Ministre,



Elio DI RUPO

A.C.S. 1992-1993

Etablissement : - NOM : .....  
- Adresse : .....  
.....  
- Nom du chef d'établissement : .....  
.....

Population scolaire : .....

Description du projet :  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Qualification et nombre d'A.C.S. souhaités : .....

Date et signature du chef d'établissement :  
.....